



La responsabilité du dirigeant d'entreprise

Présentation :

En devenant chef **d'entreprise**, le créateur peut engager sa **responsabilité** civile et sa responsabilité pénale. Cette formation « La responsabilité des dirigeants d'entreprise » permet aux chefs d'entreprise d'avoir un panorama complet de l'ensemble des obligations auxquelles ils sont soumis et leur apporte une aide concrète pour limiter leur responsabilité dans leurs actes au quotidien.

Organisation :

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 950€ Nets de taxes /jour de formation quel que soit le nombre de participants

Pré requis : Aucun

Les + JURISADOM

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible.

Etude de cas et Mises en situation concrètes

Fourniture de modèles et conseils pratiques

Objectifs de formation

Identifier les différentes obligations liées au statut de dirigeant et les situations pouvant engager sa responsabilité civile ou pénale

Prendre conscience des risques encourus par le dirigeant dans le cadre de l'exercice de ses fonctions

Mettre en oeuvre des moyens pour limiter la responsabilité du chef d'entreprise

Programme

1^{ère} partie : Les notions de responsabilité civile et responsabilité pénale

Distinguer les notions de responsabilité civile et de responsabilité pénale
Repérer les spécificités du statut du dirigeant

2^{ème} partie : Reconnaître les risques de responsabilité civile

La responsabilité civile des dirigeants à l'égard des tiers
Le dirigeant n'a pas agi en qualité d'organe social
La commission intentionnelle d'une infraction
La faute séparable des fonctions
La responsabilité civile du chef d'entreprise envers la société ou les associés
La violation des dispositions légales, réglementaires ou statutaires
Les fautes de gestion
Le cas spécifique des procédures collectives (procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire)

3^{ème} partie : Les risques de responsabilité pénale

La responsabilité dans les infractions financières et économiques
La responsabilité dans les infractions liées au droit du travail
La responsabilité dans les délits involontaires
Les situations où le mandataire social peut être mis en cause
Cas particulier : l'abus de biens sociaux

4^{ème} Partie : Comment limiter sa responsabilité ?

Mettre en place des délégations de pouvoirs adaptées
La pratique de la délégation de responsabilité et les acteurs concernés
Les conditions d'admission
Les avantages et effets